

## En bref

### Jeudi, 19 Mars tous à la manif

Comme vous le savez ce jeudi est journée de mobilisation nationale pour l'emploi, les salaires, les services publics... Alors rendez-vous à 9h devant la sous préfecture de Calais.

### A louer : locaux à l'épopée

Il paraîtrait que la ville de Calais aurait l'intention de réclamer plusieurs dizaines de milliers d'euros au CRUFC comme prix de la location des locaux qu'ils occupent au Stade de l'Epopée. Compte-tenu des propos alarmistes tenus par le plus président Jean-Marc Puissanceu lors du match 7 mars sur l'air de : « Il faut qu'on trouve des sous », on espère que la ville de Calais ne va pas se retrouver avec un chèque en bois. Comme c'était arrivé, rappelons-le, à l'ancien directeur général, Jean-Jacques Allais, remercié par le club.

Ça serait ballot tout de même !

### Blog du Rusé

Nous vous rappelons que le blog du Rusé est désormais en ligne. Vous pouvez y retrouver tous les articles parus depuis le premier numéro, et même télécharger les numéros qui vous manqueraient (rubrique « Téléchargement » dans « Catégories »).

A faire connaître autour de vous.

[www.leruse.fr](http://www.leruse.fr)

## Encore une !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nos élus de la majorité municipale ont de la suite dans les idées. Faire parler d'eux, est sans doute la tâche première qui leur a été attribuée.

Le seul problème c'est qu'ils défrayent la chronique journalistique, trop souvent dans les faits divers.

Ainsi après Pidoux simple flic, Grenat de l'office, c'est aujourd'hui du côté de l'office HLM, que les attentions se portent. Dans une affaire où pour le moment (à la lecture de la presse) on a bien du mal à s'y retrouver !

Ainsi la présidente et celui qui est présenté comme son directeur de nous expliquer : « *nous sommes pour la transparence. Nous sommes très attachés à la transparence, d'autant que...* » Incroyable ce qu'ils ont besoin de se justifier, nous ne les connaissons pas, nous pourrions devenir suspicieux.

Il serait question « *de marchés découpés pour éviter les appels d'offres, de surfacturations, d'éventuelles compensations financières perçues* ».

Il est même évoqué le cas d'une entreprise qui ne peut être payée car les factures ne correspondraient pas aux devis... Si tout cela est avéré, excusez du peu, mais c'est à peine le bazar dans cet organisme !

Et là messieurs dames, cela nous interpelle au plus haut point. Voici un organisme qui a rarement fait parler de lui pour ce genre d'affaires dans un passé récent, un organisme dirigé jusqu'il y a à peine un an, par un directeur que tout le monde reconnaissait comme compétent, disposant d'une commission d'appel d'offres suivie par les services de l'Etat, disposant d'une méthode de décision basée

sur la commande, le contrôle de réalisation, le contrôle définitif d'exécution, pour enfin le règlement, disposant de personnels dévoués et compétents, et **patatra...**

C'est qu'entre-temps, certains ont fait leur arrivée. Un directeur de Cabinet (tiens, tiens, une autre affaire à vérifier l'OPH de Calais avait-elle le droit de recruter pour ce type de poste?) qui se fait passer pour directeur prétendant être couvert par le statut de la fonction publique alors qu'il ne peut de par la loi y prétendre (à moins que nos infos soient fausses), une présidente ultra compétente dont l'essentiel du travail est de promettre maisons et appartements autour d'elle. Quant à l'ancien directeur ne le cherchez pas, il est au placard !

Ainsi donc, ceux qui crient aujourd'hui au loup, ont eux-mêmes organisé l'incurie et obtenu en quelques mois la démobilitation d'une grande partie du personnel !

L'application de la méthode « Bouchart » laisse des traces : « *ils ont tous collaboré, ils sont tous coco* ». La réalité est toute différente, les fonctionnaires accomplissent une mission de service public, ils servent des usagers et non des élus car les élus passent mais le service public reste. A ignorer cette réalité, les nouveaux élus et ceux qui les représentent ont objectivement créé les conditions pour que le bazar se développe et que certains (c'est encore à prouver) ne veuillent en profiter.

Ceux qui ont triché devront être punis, ceux qui indirectement leur auront permis de le faire, devraient l'être aussi !

## Pan... sur le pif !

L'article « Egalité pour tous.. » du Rusé n°34, incitant notre adjoint à la sécurité à faire respecter la réglementation devant le n° 45 de la rue la Bruyère à laisser dubitatif nombre de lecteurs du Rusé. A quoi correspond bien cette adresse ? Il aurait été judicieux, en effet, d'y préciser qu'il s'agissait de la nouvelle propriété acquise récemment par Mme Bouchart. Car à cette adresse, comme ailleurs, les entreprises qui stationnent leurs véhicules afin d'effectuer des

travaux de rénovation doivent s'acquitter des taxes dues à la ville. Cette remarque fait suite à la volonté de Mme le Maire d'interdire, en envoyant sa police municipale, une salle communale à une association désireuse d'y tenir une réunion.

Notre rédacteur a pris bonne note des remarques formulées à juste titre, et pour se faire pardonner, sera à l'amende de nous écrire un nouvel article avec toutes les explications nécessaires !!!

## Pan... dans les dents !

Contrairement à ce que voudrait laisser croire Natacha Bouchart, les agglomérations des alentours ne semblent pas si empressées que cela à rejoindre « Calais promotion », le fabuleux outil qui devrait régler tous les problèmes du Calaisis.

Il y en a même un qui ne veut pas en entendre parler et qui le dit clairement, c'est Hervé Poher : « Nous avons envoyé une lettre à Natacha Bouchart indiquant notre refus d'y

*participer*, précisait-il dans La Voix du Nord, à la suite de quoi elle a dit que notre réponse n'était pas claire et renvoyé une lettre nous invitant à désigner notre représentant à Calais promotion. Je vois deux solutions : ou Mme Bouchart ne sait pas lire, ou La Poste ne fait pas son travail correctement. Si vous me permettez, c'est à croire que notre service public n'est plus ce qu'il était. »

Trop sympa ce Hervé !

## J'ai la mémoire qui flanche...

Parfois la mémoire nous joue des tours. C'est en tout cas ce qu'on s'est dit en lisant le « Dessous sans dentelles » paru dans « La Voix du Nord » du 10 mars. Il y était question de « Calais Live » et plus précisément de la délibération du conseil municipal du 28 janvier évoquant ce spectacle : « Il est prévu d'organiser un spectacle en direction de la jeunesse, intitulé les années précédentes « Scène Jeunes », que nous intitulerons « Calais Live ». La journaliste précise alors : « Cette petite anecdote sans importance prouve qu'il n'y a pas de honte à copier les idées qui sont bonnes, même si on n'en est pas à l'origine. La preuve que Natacha Bouchart peut aussi enrichir les initiatives de ses opposants, c'est qu'elle a pensé à faire reverser une partie des bénéfices récoltés lors du « Calais Live » à la « bourse aux projets »

*destinée aux 16-28 ans. Et voilà comment une bonne idée de gauche peut devenir une excellente idée de droite. »*

Sauf que voilà, du temps de la « Scène Jeunes » une partie des bénéfices (1€ par billet, comme pour le « Calais Live ») était consacrée à une action humanitaire. C'est ainsi que différentes initiatives auront été menées au Mali à Fanga : eau potable pour tous et, action sanitaire avec entre autre la participation de l'école d'infirmière de Calais et la société des eaux.

Allez, on est sport, on va dire que c'est juste un oubli. Sinon ça voudrait tout simplement dire que pour certains faire de l'humanitaire avec le Mali n'est pas une excellente idée. (Mais c'en est quand même une bonne. Ouf !) Nous on pense le contraire, et on ajoute qu'une excellente idée de droite, ça aurait été de doubler la part reversée...

## En bref

### Mélange des genres

Décidément les relations entre la municipalité et Radio 6 sont pour le moins... étroites.

On savait déjà que la Princesse avait embauché la femme d'un journaliste de la radio locale au lendemain des élections en remerciement de services rendus (c'était l'un de ses conseillers en communication pendant la campagne). Mais ça ne s'arrête pas là. La municipalité a ensuite acheté le spectacle Jeunes à la même radio. Du jamais vu. Sur l'air de : « Je t'achète le spectacle, tu me mets en valeur. »

Ou comment se mettre la presse dans la poche...

Dernier épisode en date : l'embauche d'un animateur de la même radio. Missions : développement économique et animation. Pour la deuxième partie de la mission on peut comprendre, animateur-animation, il y a une certaine logique. Mais pour « développement économique », on a failli s'étouffer de rire en l'apprenant. Comment elle disait déjà ? « Je fais du développement économique ma priorité. » Ben heureusement sinon elle aurait été capable d'embaucher un alpiniste...

### « Changer de maire »

France 2, TF1, France 3 National, Vincent Lindon fait la tournée des médias en ce moment pour faire la promotion de « Welcome », le film de Philippe Lioret tourné à Calais.

Il a même été invité sur Canal + où un journaliste lui a demandé quelle était la première chose qu'il fallait faire pour résoudre le problème. Et là vous savez ce que Vincent Lindon a répondu ? « Changer de maire ».

Et c'est pas nous qui le disons !

Trop fort ce Vincent !